

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

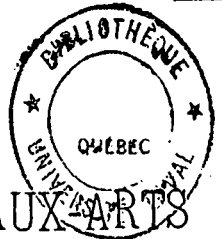
- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CANADA-REVUE

SUITE DU CANADA ARTISTIQUE



POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. III

JANVIER 1892

No. 1

LE CANADA-REVUE

Nous publions aujourd'hui la première livraison de la troisième année du CANADA-REVUE. Nous n'avons rien à retrancher au programme que nous avons adopté au début de l'année 1891.

Quelques personnes nous ont fait un reproche d'avoir introduit la politique dans les colonnes de la REVUE. On nous rendra bien cette justice, toutefois, que notre ligne de conduite a toujours été digne, et que nous n'avons pas fait de polémique de personnalités, si l'on excepte deux articles publiés lorsque les circonstances l'exigeaient impérieusement. En effet, il faut bien admettre que, lorsque les hommes censés être les représentants du peuple canadien-français, par leur titre de ministre ou de simple député, ne se conduisent pas convenablement, il est du devoir de tout bon citoyen de faire sentir à ces messieurs l'odieux de leur conduite.

La preuve la plus évidente que ces articles ont touché juste est le mécontentement, pour nous servir d'un euphémisme, des personnes impliquées et nommées tout au long.

Nous avons appuyé la politique libérale, parce que nous sommes convaincus que c'est la bonne. Seulement, la nuance entre les deux grands partis politiques qui se disputent le pouvoir est si peu tranchée que nous appuierions volontiers le ministère, quel qu'il soit, qui ferait marcher le pays dans la voie du progrès, et nous mettrait au niveau des peuples qui nous entourent. Or, jusqu'ici, le seul parti réellement progressiste, à notre point de vue, est le parti libéral.

Depuis la Confédération, le parti conservateur a presque toujours conduit la barque, et aujourd'hui, que voyons-nous? Les Canadiens-français s'expa-

trient en masse; le commerce est dans le marasme; les banqueroutes succèdent aux banqueroutes; l'agriculture périclité de plus en plus, et nos fabricants ferment boutique. Sans rendre le gouvernement entièrement responsable de cet état de choses, il faut bien dire qu'il y est pour beaucoup.

Telles sont les raisons qui nous ont fait appuyer le parti libéral. Au point où nous en sommes aujourd'hui, un changement quelconque est préférable à l'état de choses actuel, et nous espérons l'obtenir avant longtemps.

La grande question de l'éducation a été traitée dans plusieurs articles par des écrivains qui en ont fait une étude spéciale. Nous continuerons à traiter cette question, sans grand espoir d'obtenir un changement, c'est vrai; mais avec la satisfaction d'avoir accompli ce que nous croyons, en notre âme et conscience, notre devoir. Nous savons parfaitement que, dans certains quartiers, c'est une hérésie pure que nous énonçons; mais, avec le temps, l'on finira par comprendre que notre but est louable, et alors les réformes que nous avons demandées se feront d'elles-mêmes, sans aucun froissement, et les abus que nous avons signalés, disparaîtront d'eux-mêmes. C'est le grain de sénévé.

Les exemptions d'impôts aux communautés religieuses qui font du commerce ont aussi occupé notre attention, et nous continuerons à dénoncer ces privilèges qui ont pu avoir leur raison d'être il y a deux cents ans, mais qui doivent forcément disparaître tôt ou tard. Montréal, la métropole du pays, doit donner l'exemple, et avec les hommes nouveaux qui vont siéger à notre conseil municipal, il y a lieu d'espérer que l'on fera un pas en avant. Ça ne demande qu'un peu de hardiesse, et on arrive à ses fins.



Nous remercions vivement nos dévoués collaborateurs de l'appui bienveillant qu'ils nous ont donné. Deux de nos meilleures plumes viennent de nous être enlevées par la mort : MM. A. Lusignan et Paul Dupuy. C'est une perte très sensible, non seulement pour nous, mais encore pour nos lecteurs.

De plus, M. Rémi Tremblay, le chroniqueur alerte et sarcastique, en prenant la rédaction de la *Patrie*, ne peut plus continuer à nous fournir des articles. Nous espérons, cependant, qu'il nous reviendra plus tard.

Il ne nous reste plus qu'à vous remercier de l'appui cordial que vous avez accordé à notre humble publication. Le nombre de nos lecteurs est nécessairement restreint. Nous avons attaqué de front certains préjugés fortement enracinés ; nous avons osé appeler certaines choses par leur nom, ce qui a scandalisé quelques bonnes âmes, qui, dans leur for intérieur, savent parfaitement que nous avons raison, mais : *il ne faut pas le dire!* Voilà les raisons principales du peu de circulation du CANADA-REVUE.

Une attaque inconsidérée d'un curé de campagne nous a causé dans le temps des dommages considérables, et il nous a fallu de grands efforts pour dissiper les préventions créées par le zèle intempestif de ce brave homme. Une action criminelle fut instituée, et vingt-trois citoyens, dont onze d'origine anglaise, ne connaissant pas un traître mot de français, et douze bons habitants dont huit *ne savaient pas lire*, ont gravement décidé que l'article dont nous nous plaignions n'était pas libelleux. C'était encore plus humiliant pour le juge Desnoyers, homme éclairé et impartial, qui, lui, avait décidé autrement, que pour nous. Une action civile, instituée à la même époque, est actuellement pendante, et sera inscrite en temps et lieu.

Le grand Tardivel nous a aussi lâché quelques coups de son pistolet. Seulement son arme a fait long feu.

Nous pouvons affirmer à nos lecteurs que les attaques plus ou moins personnelles, dirigées contre nous et notre publication, ne nous feront pas dévier.

A. FILIATREAU.

GOVERNEMENT RESPONSABLE

Après avoir vécu plus de cinquante ans sous un régime responsable, conquis au prix de sacrifices sans nombre, nous semblons avoir reculé dans notre marche et être revenus au point initial de notre existence politique.

Aujourd'hui plus que jamais cette question se pose à l'esprit de tout observateur désintéressé et patriote : "Sommes-nous capables de nous gouverner nous-mêmes ?"

L'indifférence, sincère ou affectée, que toute une fraction de notre population assume, sur les conseils de ses chefs, pour les questions constitutionnelles soulevées dans le conflit actuel entre la majorité de l'ancienne Chambre et le lieutenant-gouverneur, sont des preuves certaines de l'à-propos de la terrible interrogation que nous posions tout à l'heure.

Quelques amis, arrivés dernièrement de la campagne, nous ont un peu consolé de la tristesse que nous causait l'attitude des politiciens qui nous environnent. Là-bas, au moins, nous n'avons pas encore à déplorer les compromis et les concessions que les nécessités sociales imposent chaque jour dans nos milieux en affaiblissant les caractères. A la première nouvelle de l'acte autoritaire du lieutenant-gouverneur, dans bien des cabanes on s'est demandé avec anxiété : "Allons-nous avoir encore à décrocher le mousquet ?"

C'est que, pour ces âmes simples dans lesquelles ne s'est pas encore infiltrée la plaie des capitulations de conscience, le premier mouvement, lorsqu'un homme se voit dérober un bien précieux, est de se mettre en garde et de défendre ce qui lui appartient.

Tous ces vieux-là ont fait le coup de feu autrefois pour obtenir que le gouvernement qui régit leurs intérêts, qui a le droit de les taxer et de leur imposer des devoirs, fût responsable au peuple qui paye ces taxes et accomplit ces devoirs ; malheureusement, il n'en est pas de même autour de nous.

Toute la jeunesse que nous rencontrons, avec laquelle nous discutons, à qui nous voulons faire toucher du doigt l'importance de la question qui se discute actuellement, que nous voulons rappeler un peu à la conscience du péril national qui nous menace, nous semble absolument incapable de comprendre ce que nous voulons dire.

Parlez de constitution, de gouvernement responsable, de droits de la majorité à nos jeunes gens des professions libérales, qui sont considérés comme l'élite future de notre société, et vous leur verrez ouvrir la bouche dans des dimensions exorbitantes et s'écrier : "La constitution, qué-que-c'est-qu'ça ?"

Ce n'est pas ignorance, sûrement. Tout ce monde-là réussit fort bien dans ses affaires, fait de bons avocats, de bons médecins, de bons notaires, comment se fait-il que l'on n'arrive pas à en faire de bons citoyens ?

Ce sont de mauvais citoyens tous ceux qui ne font pas le sacrifice de quelques heures de travail, de quelques satisfactions personnelles et sociales pour conserver à leurs successeurs les avantages que nos pères leur ont procurés au prix de leur sang.

Nous savons qu'il est beaucoup plus simple de laisser faire, de se laisser tondre avec calme, de con-

tinuer à flirter avec les Anglaises qui rient de nous, ou à baragouiner avec les Anglais qui se moquent des Canadiens, mais où cela nous conduira-t-il ?

Prenons donc la situation présente et examinons la bien, sans partisanerie, sans préjugés, comme des hommes vraiment dignes de ce nom, c'est-à-dire comme des Canadiens-français.

Depuis cinq ans, depuis cette malheureuse affaire Riel où nous avons une si belle occasion de nous montrer, d'exiger le respect qui nous était dû, nous n'avons fait que péricliter.

La lâcheté de nos meneurs s'est démontrée d'une façon trop évidente dans les désertions honteuses qui ont marqué la longue route parcourue par le fameux parti national créé pour la défense de nos droits et de notre honneur, mais dont l'objet a été si tristement faussé pour servir aux fins personnelles les plus éhontées. Nous n'accusons personne ; les uns ont abandonné la ligne tracée parce qu'ils avaient trop ; les autres, parce qu'ils n'avaient pas eu assez.

Mais, quel a été le résultat de toutes ces défections ou de toutes ces trahisons.

Depuis l'insuccès de la protestation contre l'exécution de Riel, nous avons perdu le droit de parler français au Manitoba et au Nord-Ouest ; nous avons vu nommer dans Québec des juges qui ne parlent pas un mot de notre langue ; enfin nous avons laissé sans protestation le gouvernement tory orangiste d'Ottawa s'installer en maître dans Spencer-Wood, et, protégé par un lieutenant-gouverneur complaisant, chasser du Parlement les élus du peuple appuyés en chambre par une majorité indiscutable.

Que de chemin parcouru en sens rétrograde, et que d'enseignements cruels comporte cette immixtion d'Ottawa dans les affaires de Québec !

Il nous eût été possible, si les choses se fussent passées dans notre province uniquement, si personne n'y eût mis la main, de rencontrer nos adversaires sur le terrain qu'ils choisissent maintenant, celui de l'administration pure et simple. Mais en présence de l'intervention indiscutable des chefs du gouvernement fédéral, de la collusion évidente de M. Abbott et de M. Angers, il nous est nécessaire de lancer bien haut le cri d'alarme et de désespoir que l'on trouve en tête de cet article.

Nous n'avons jamais hésité à secouer un peu nos compatriotes. Notre franchise a pu faire quelques mécontents, nous savons qu'elle ne nous a pas fait d'ennemis ; et nous profitons de cette sincère conviction pour faire de toutes nos forces appel à nos amis, aux jeunes, toriques ou libéraux, bleus ou rouges, et pour les supplier de ne pas baisser pavillon devant les prétentions d'Ottawa.

C'est une question de vie ou de mort ; si nous ne sauvons pas aujourd'hui le gouvernement responsable ; si nous ne répudions pas à quelque prix que ce soit les offices d'Ottawa, fussent-ils favorables ou désavantageux pour la cause que nous servons, nous devons dire adieu au *self-government* et nous résigner à la servitude.

Au train dont nous marchons, dans dix ans le lieutenant-gouverneur de Québec sera anglais, nos juges seront anglais ; aux États-Unis seulement nous pourrions trouver quelque noyau de Canadiens écoeürés, mais fidèles encore à leur devise : " Mon Dieu, ma langue et mes droits."

Ottawa avec la clique qui y trône est le foyer de l'absolutisme saxon gonflé de l'obscurantisme britannique : du jour où nous recevrons de cette capitale de malheur la dictée de nos devoirs politiques dans Québec nous pourrions dire adieu à nos grands privilèges, assurés par un demi-siècle de lutttes contre l'assimilation envahissante.

" Ottawa et Abbott, voilà l'ennemi."

Chaque concession faite à cette association monstrueuse est un pas en arrière dans la voie de la liberté et de l'indépendance politique.

Nous voulons arrêter nos compatriotes dans cette dégringolade trop évidente ; nous voulons éviter de leur voir lancer à la face cette méprisante affirmation anglaise : *You are not fit to govern yourselves !* Aussi demandons-nous à tous de bien réfléchir, de se recueillir comme doit le faire tout homme de bien dans un instant solennel : jamais instant ne fut plus solennel.

L'ennemi que nous avons dénoncé nous guette et, depuis longtemps, a préparé ses pièges. A nous de n'y pas tomber, de nous redresser un peu, et de proclamer bien haut qu'avant tout nous réclamons pour les Canadiens-français le droit d'être gouvernés par eux et pour eux.

Tant que nous aurons notre gouvernement responsable, le reste viendra toujours bien : nous n'aurons besoin de personne pour arranger nos affaires.

DEMOS.

LE GOUVERNEMENT CONSTITUTIONNEL

Le Canada venait d'être cédé à l'Angleterre, en 1760 ; jusq'en 1764 ce fut le régime des traîneurs de sabre qui prévalut. Après le traité de 1763, les Canadiens espérèrent jouir d'un gouvernement régulier, suivant les promesses faites par la nouvelle métropole. Malheureusement l'exécution de ces promesses fut retardée malgré la bonne volonté du général Murray, alors administrateur du pays.

La position de ce gouverneur était des plus difficiles. En face du peuple agreste et militaire qu'il était appelé à

gouverner, et qui avait plus de franchise que de souplesse dans l'expression de ses sentiments, il était obligé d'agir avec un entourage de fonctionnaires qui le faisaient rougir chaque jour.

Une nuée d'aventuriers, d'intrigants, de valets, de gens sans profession avouable, s'était abattue sur le Canada à la suite des troupes anglaises. Des marchands d'une réputation suspecte et des cabaretiers composaient la classe la plus nombreuse; les hommes honorables formaient l'exception.

C'était avec ces instruments qu'il était chargé de dénationaliser le pays et d'établir des lois et des institutions nouvelles à la place des anciennes; de répéter enfin en Canada ce qu'on avait fait en Irlande: éloigner du gouvernement les gens du pays pour les remplacer par des inconnus.

Le général Murray, qui était un honnête homme, s'aperçut bientôt que ce projet était d'une exécution impossible, et il l'abandonna; non seulement il y renonça, mais il fit plus: il convoqua une sorte d'assemblée législative qui ne pût siéger parce que les nouveaux venus dans le pays voulaient être seuls les législateurs, à l'exclusion des Canadiens. Murray quitta bientôt son poste, complètement dégoûté.

En 1766, le général Carleton arriva avec des instructions assez libérales, mais lui aussi eut à lutter contre les mêmes difficultés que son prédécesseur. Aussi le début de son administration n'apporta pas immédiatement, comme on l'espérait, un remède à la confusion extrême qui régnait toujours par suite du régime extraordinaire qu'on laissait encore subsister.

Tout faibles qu'ils étaient numériquement, les Canadiens restaient calmes et fermes devant l'oppression que leurs ennemis voulaient faire peser sur eux; mais en même temps, ils réclamaient énergiquement leurs droits comme sujets anglais; c'est-à-dire, le privilège d'être représentés par leurs députés dans l'administration des affaires publiques.

Les choses allèrent ainsi en tiraillant jusqu'en 1774 à la veille de la révolution américaine. En cette année, le parlement d'Angleterre imposa aux Canadiens l'acte dit: "de Québec." Cette loi conservait aux catholiques leur liberté religieuse, rétablissait les anciennes lois civiles françaises avec la liberté de tester, et confirmait les lois criminelles anglaises introduites dans le pays. Enfin, elle donnait à la province un conseil de dix-sept membres au moins et de vingt-trois au plus, qui devait exercer, au nom du roi et sous son veto, tous les droits d'une administration supérieure, moins celui d'imposer des taxes, excepté pour l'entretien des chemins et des édifices publics.

C'était rendre un peu de justice aux Canadiens. Néanmoins, l'application de cette nouvelle loi éprouva une série de retard qui, toutefois, ne lassèrent pas la patience de nos pères.

De 1774 à 1790, chaque jour de chaque année, la lutte continua avec plus ou moins d'intensité; mais enfin l'Angleterre comprit que cette situation ne pouvait se prolonger sans danger, et, en 1791, elle accorda aux Canadiens le gouvernement représentatif avec le droit de voter les subsides pour toutes les fins administratives; mais elle n'accorda pas la responsabilité ministérielle.

De 1791 à 1829 les Canadiens revinrent souvent à la charge pour demander qu'on leur accordât cette responsabilité; mais au lieu d'accéder à leur demande le gouvernement britannique cherchait plutôt à restreindre peu à peu les concessions qu'il avait déjà faites et à en diminuer l'effet, tant et si bien, qu'en fin de compte il fallut se battre et déchirer quelques lambeaux de l'"Union Jack" pour faire comprendre à la métropole que nous entendions être un peu plus les maîtres chez nous, et qu'il nous fallait absolument la responsabilité ministérielle. L'Angleterre finit par comprendre, et en 1841, le principe de la responsabilité des ministres au peuple fut consacré définitivement, après quarante-deux ans de luttes patientes contre l'Oligarchie anglaise.

Depuis, le peuple du Canada a joui en paix de cette forme de gouvernement.

Or, voici que d'un trait de plume, un fonctionnaire public qui relève de nos ministres responsables du gouvernement fédéral, s'appuyant sur une prétendue prérogative royale, met temporairement à néant le fruit de près d'un siècle d'efforts surhumains, et renvoie, comme le ferait un autocrate, non seulement les aviseurs, mais aussi tous les représentants que le peuple libre de la province de Québec avait choisis le 17 juin 1890.

Il a renvoyé les ministres, parce que, dit-il, il n'avait pas confiance en eux; mais alors pourquoi a-t-il renvoyé les députés des soixante-et-treize comtés de la province?

A-t-il cru, cet homme, que ces soixante-et-treize élus d'un peuple libre étaient, du premier au dernier, une bande de coquins, et que l'électorat ne se composait que d'imbéciles?

Il a manqué de confiance dans la majorité parlementaire; mais n'a-t-il pas aussi jeté du louche sur le caractère de loyauté de la minorité qui, elle aussi, avait son mot à dire sur le renvoi des ministres?

Pourquoi est-il allé chercher comme premier aviseur, un personnage qui, par sa position, n'a pas de comptes à rendre au peuple, et qui aussi, par éducation et par principe, n'admet pas que l'on rende compte au peuple qui, suivant lui, doit être toujours traité comme un enfant en tutelle?

"Le roi règne mais ne gouverne pas;" c'est cette maxime qui est la base de la liberté constitutionnelle dont jouissent tous les Canadiens. Or, cette maxime a été violée d'une façon outrageante, et cette violation crée pour l'avenir de nos libertés un précédent néfaste.

Cette histoire de "prérogative royale" n'a pas sa raison d'être sur la terre libre de l'Amérique; c'est un reste de l'absolutisme des temps passés.

Nous croyions naïvement posséder dans sa plénitude le régime responsable; nous voilà bien désillusionnés!

Le premier lieutenant-gouverneur venu, s'il a des rancunes personnelles contre les ministres ou les députés, pourra les renvoyer en usant de la prérogative royale!

Il dérangera tout un peuple dans son commerce et dans son industrie pour avoir la satisfaction de se servir de ce droit suranné!

A quoi bon avoir un parlement pour juger les actes des ministres ou pour faire des lois? A quoi bon les élections générales actuelles, si, avec cette prérogative odieuse, on

peut les renvoyer quand même, tous ensemble, devant le peuple ?

Il faudra mettre la hache avant longtemps dans ce dernier des vieux meubles de la royauté.

NECROLOGIE

P. DUPUY — ALPHONSE LUSIGNAN

C'est avec un profond sentiment de regret que la direction du CANADA-REVUE annonce aujourd'hui la mort de deux de ses plus brillants collaborateurs : MM. Paul Dupuy et Alphonse Lusignan.

Associé à la rédaction du CANADA-REVUE depuis sa fondation, M. Dupuy n'a pas peu contribué au succès de la publication. Journaliste d'instinct, observateur alerte, polémiste poli et ferme, il avait acquis l'estime des quelques vrais journalistes que nous avons. Malheureusement, les gros bonnets du métier, ceux qui sont arrivés, on ne sait trop comment, ou plutôt on le sait trop, à contrôler les journaux à grand tirage, n'ont pas su l'apprécier à sa valeur, et il est mort victime de sa trop grande réserve et de sa modestie.

M. Dupuy était au Canada depuis une quinzaine d'années environ, et il s'est toujours occupé de littérature. En 1882, il fondait la *Semaine Religieuse*, organe de l'autorité ecclésiastique du diocèse de Montréal. Comme toutes les publications canadiennes, la *Semaine Religieuse* dû subir une lutte terrible pour obtenir droit de cité, jusqu'en 1889, époque à laquelle elle devint la propriété de l'archevêché.

En 1889, M. Dupuy entra au *Moniteur du Commerce* en qualité de rédacteur-adjoint, position qu'il occupait au moment de sa mort. Il y a publié un grand nombre d'articles qui ont été reproduits par la presse du pays. Il a publié en même temps plusieurs articles dans la *Presse* et la *Mineurve*.

Entre temps, M. Dupuy, qui était un travailleur infatigable, se livrait à de sérieux travaux littéraires. Il fit paraître, entre autres, des études sur notre système d'éducation qui lui ont valu l'ostracisme de ceux qui sont intéressés à perpétuer ce système jusqu'à ce qu'on en meure. Pour notre part, nous croyons que c'est un de ses plus beaux titres de gloire.

La perte de M. Dupuy nous est d'autant plus sensible qu'il avait bien voulu consentir à écrire une série d'articles sur l'éducation de nos filles, encore plus défectueuse, à notre point de vue, que celle de nos garçons. Cette question se trouve forcément remise à plus tard, lorsque nous aurons trouvé un écrivain compétent et pas peureux pour entreprendre ce travail.

A peine la tombe venait-elle de se fermer sur les restes mortels de M. Dupuy, mort éloigné des siens, et livré à la merci des étrangers et des indifférents, que ce bon Lusignan, le spirituel chroniqueur que tout le monde a connu, payait à son tour le tribut commun. M. Louis Fréchette, l'un des camarades de collège et ami d'enfance de M. Lusignan, écrira dans un prochain numéro une esquisse biographique de notre regretté collaborateur, en même temps que nous publierons le portrait de M. Lusignan.

C'est la modeste pierre que nous apporterons au monument que les futurs historiens du Canada ne manqueront pas d'élever à notre ami.

EDUCATION

L'EDUCATION PHYSIQUE

II

Voyons, en effet, ce que devient, plus tard, cet enfant que l'on a habitué, sans y prendre garde, à se mouvoir, à parler et à chanter d'une manière imparfaite. Il garde forcément toutes ces mauvaises habitudes. Il peut être vigoureux, robuste, bien découpé ; mais il reste toujours guindé, sans souplesse, sans grâce, timide et gauche, dans tout ce qu'il fait ou ce qu'il dit. Il sent la force de ses muscles, il a conscience de la puissance de sa voix ; mais il éprouve, en même temps, une hésitation constante qui le paralyse ou l'embarrasse. Il n'est pas maître de lui-même, il n'est pas en pleine possession de ses facultés, il ne peut pas mettre en œuvre ses moyens. Sentant tout cela, il se trouble, se décourage, et fait plus mal encore. Et c'est ainsi que, très souvent, un homme, ayant en lui toutes les aptitudes physiques et intellectuelles capables de donner et d'assurer le succès, échoue misérablement dans la tâche qu'il a entreprise, parce que, en dehors des difficultés ordinaires, il lui faut surmonter et vaincre encore les obstacles que sa propre organisation inculte lui suscite à chaque instant.

Cela peut paraître exagéré ; descendons dans le détail et voyons.

Groupez, dans votre pensée, les personnes *instruites* que vous connaissez et que vous fréquentez habituellement. Mettez l'une de ces personnes dans une de ces circonstances si ordinaires de la vie où il faut jouer son petit bout de rôle, improviser la réponse d'une adresse, faire un petit *speech* de circonstance, ou simplement expliquer le but d'une réunion : et vous serez témoin d'un *fiasco* déplorable. Ce ne sont pas les idées ou les mots qui manquent, tout cela existe en grande abondance chez le sujet. En conversation ordinaire, il exprimera ses idées dans un langage facile et clair, trop abondant même quelquefois. Et pourtant, maintenant, en face de son petit public, si bienveillant pourtant, il reste bouche bée, ou ne réussit qu'à tirailler des mots incohérents et mal articulés. Pourquoi ? — c'est parce qu'on ne l'a pas habitué à penser tout haut et à suivre son idée en s'affranchissant des circonstances extérieures, quand il ne réussit pas à s'en inspirer. Tout en est là ; les plus petites choses, les actes les plus insignifiants, doivent s'étudier et s'apprendre ; il faut avoir le *tour*. Et ce tour, il faut non seulement le connaître, mais encore le pratiquer, l'ériger en habitude et se rendre capable de l'exercer en public. Nous en avons la preuve dans les petites finesses des enfants qui amusent si bien les parents, et qui s'évanouissent ou s'effacent dès qu'on veut les faire répéter devant un étranger. L'homme est un grand

enfant ; on me concédera ce point sans qu'il soit besoin d'entrer dans l'humiliation d'une preuve par trop facile à faire. Nous sommes retenus, empêchés par les mêmes préjugés, les mêmes craintes, les mêmes timidités que nous avons pendant notre enfance ; seulement, nous en triomphons beaucoup plus facilement, nous nous élevons bien mieux au-dessus de ces petites misères inhérentes à notre nature, quand on nous a habitués, dès les premières années, à nous en affranchir et à les mépriser.

Etre naturel semble bien... *naturel* ; et cependant, pour y arriver, il faut beaucoup de travail. Le grand mérite et la grande difficulté consistent à parler et à agir en public avec autant d'aisance que dans la vie privée.

Pour écrire de façon à ne pas laisser paraître l'effort et la recherche dans une composition, il faut avoir fait beaucoup de travail et beaucoup de recherches ; il faut avoir fait, de la rédaction, une sorte de seconde nature. Il en est ainsi pour tout le reste.

Quand vous entendez un grand chanteur, il vous semble que son chant ne lui coûte aucun effort, que ce soit chez lui un résultat tout naturel. Et pourtant, il y a là un nombre incalculable d'exercices ennuyeux et fatigants, un *entraînement* qui a exigé les plus longs et les plus pénibles efforts.

Tout le monde n'est pas tenu d'être un grand artiste et de subir une préparation aussi laborieuse. Cependant, chacun est tenu de donner autant que possible sa mesure, de dépouiller le côté rustique et rude de ses organes et de leur donner la *façon* du bon ton et de la bonne société.

Or cela ne s'obtient réellement que par une éducation commencée et suivie dès la première enfance, par une culture intelligente et raisonnée.

Lorsque j'étais enfant et que je fréquentais ce qu'on appelle les *petites écoles*, on nous apprenait à lire *le latin* ; on nous faisait même réciter par cœur les prières *en latin*. L'intention était bonne, j'en suis sûr ; mais le procédé était inepte. Comment voulez-vous que des enfants apprennent à bien articuler, à prononcer d'une manière intelligente, des mots, des phrases dont ils ignorent absolument le sens. On s'habitue à bredouiller et à mâchonner les mots ; et plus tard, même quand on en vient à comprendre plus ou moins bien la langue, on ne réussit pas à se défaire de cette habitude détestable, mais bien innocente, à coup sûr.

En dehors de ce défaut d'articulation, il y a encore l'émission de la voix qu'on semble ne pas songer à soigner le moins du monde.

Nous sommes d'un pays où la voix ne manque pas : malgré la rigueur de nos hivers et les brusques

changements de température, nous avons des voix, et beaucoup de belles voix ; cependant, elles manquent d'éducation parce qu'on les a laissées se développer dans toute leur rusticité. En général, on ne chante pas, on crie. Nos églises mêmes ne sont pas à l'abri de cette invasion tempestueuse. Ecoutez les *alleluias* qui suivent l'épître, ou l'intonation des psaumes, à vêpres ; il y a de quoi faire frémir une oreille un peu exercée. Il y a surtout une prose, belle entre toutes, que l'on gaspille et que l'on rabaisse sans miséricorde, c'est le *Dies iræ*. La mort fauche promptement parmi nous et ramène malheureusement trop souvent les occasions où il faut entonner ce chant de deuil et de larmes. Cette prose est longue, trop longue, il faut bien le reconnaître. Et c'est pour cela qu'on la chante avec une allure de pas redoublé qui fait réellement peine à entendre. Si elle est trop longue, qu'on en omette une partie, mais, au moins, qu'on chante le reste d'une manière décente, plus lentement et sur un ton moins élevé ; car l'élévation du ton est presque aussi contraire que le mouvement rapide, au décorum et à la dignité. Crions moins haut et moins vite, afin que nos enfants prennent de nous une leçon qui les empêche de tomber dans nos errements. Que ceux qui sont chargés d'entonner mesurent leur voix et en baissent le diapason, si la nature l'a fait trop élevé. Le timbre naturel de la voix de l'homme est le *baryton* ; la *basse* et le *ténor* sont des exceptions. Il n'y a pas de danger qu'une basse entonne trop bas, puisque, naturellement on est porté à élever le diapason ; mais que les ténors fassent bien attention ; qu'ils ne nous forcent pas à escalader leurs sommets aigus ; qu'ils descendent plutôt jusqu'à nous ; c'est plus facile et moins dangereux.

Voilà pour l'élévation du ton ; mais il y a encore bien d'autres choses à corriger : c'est l'émission de la voix, c'est l'allure, c'est la prononciation et le phrasé. Sous ce rapport, nous avons presque tout à apprendre. Et puisque nous sommes religieusement dans l'enceinte du temple sacré, séjournons-y quelque temps. Nous avons à faire ici de sérieuses réflexions.

NAPOLÉON LEGENDRE.

(*A suivre.*)

Au mois de juin dernier, lorsque nous avons publié l'article intitulé : "*La déchéance d'un peuple*," nous étions loin de nous douter que la gangrène avait pénétré jusque dans la magistrature, et nous avouons bien sincèrement que nous aurions hésité avant de publier cet article si nous eussions cru que les révélations publiées ces jours-ci, dusent voir le jour. Il est certaines plaies que l'on doit cacher.

JEUX DE HASARD
LES LOTERIES

Toute valeur a pour base le travail intellectuel, mécanique ou manuel ; c'est cela, et cela seul, que représentent les signes conventionnels de la richesse.

L'or n'a par lui-même aucune valeur ; sans le travail qui l'arrache aux entrailles de la terre, qui le façonne et le livre à la circulation, il n'aurait pas même cette valeur de convention qui en fait le médium universel des échanges.

Cette remarque s'applique aux autres métaux précieux, ainsi qu'aux billets de banque, etc. Pour que l'équilibre économique ne soit aucunement troublé, il faut que tous les capitaux acquis, les monnaies, effets de commerce, etc., qui, sans être le capital même, en sont la représentation reconnue, soient constamment employés à favoriser le développement de la production.

Retranchez une certaine somme de la circulation régulière, légitime, productive, et la richesse publique en est désavantageusement affectée. Un exemple fera comprendre ma pensée :

Cette somme représente une certaine quantité de travail. Elle a été produite, gagnée, accumulée par quelqu'un. Qu'elle reste dans la circulation, et elle continue à contribuer aux travaux de production.

Elle change de mains, se renouvelle, accélère l'activité du commerce, paie chaque jour de nouveaux travailleurs appartenant aux industries les plus diverses.

Plus la production augmente, et plus se multiplient les objets nécessaires à la consommation, plus ils deviennent accessibles, et plus il y a de consommateurs, plus il y a d'ouvriers qui concourent à la production.

Retranchez cette somme, immobilisez-la au fond de quelque vieux bas ou autre cachette appartenant à un thésauriseur trop mesquin pour en tirer parti, même au moyen de l'usure, et vous privez la société de tout ce que la puissance créatrice de ce travail monétisé aurait pu ajouter à la prospérité générale.

Certains économistes sont allés jusqu'à dire que, même lorsqu'il est mal employé, l'argent qui reste dans la circulation est plus utile que celui qui est immobilisé hors la portée de tous.

Il va sans dire que plus il est employé à propos, plus puissant est son apport dans le mouvement commercial.

Procurer la plus grande somme possible de bien-être au plus grand nombre possible d'individus, telle est le noble but poursuivi par les économistes.

Augmenter la production en faisant converger vers ce but toutes les forces disponibles, c'est appliquer les principes de la saine doctrine économique.

Le devoir des hommes éclairés est de guider le peuple dans la bonne voie, le devoir des gouvernants est de le prémunir, par des lois sages, contre le danger qu'il y a de méconnaître ces principes primordiaux.

Toutes les opérations purement aléatoires, comme les jeux de hasard, l'agiotage, et surtout les loteries, sont non seulement désavantageuses à ceux qui s'y livrent, elles sont infiniment dommageables à la prospérité générale.

L'argent placé sur le caprice du hasard aveugle ne produit rien, puisque le hasard n'a jamais rien produit.

C'est autant d'enlevé au patrimoine public ; sans compter l'influence délétère que de pareils exemples exercent sur l'imagination du peuple.

Les loteries enfantent l'indolence, le fatalisme, la superstition ; elles détruisent tout esprit d'initiative privée, et habituent le travailleur à compter sur le hasard plutôt que sur la vigueur de ses bras pour améliorer sa position.

Je n'en veux d'autre preuve que l'état de stagnation commerciale, de misère, d'inertie, et d'évidente pauvreté dans lequel croupissent des nations autrefois puissantes et industrielles, aujourd'hui déchues de leur ancienne splendeur.

Dans les pays où le gouvernement a donné l'exemple, en établissant des loteries de l'Etat, on a vu ces pernicieuses institutions se multiplier presque à l'infini.

Un déplorable engouement pour ce genre de spéculation pousse les ouvriers à se priver parfois du nécessaire pour se procurer des billets dont la valeur réelle est absolument nulle.

Les pauvres diables ne semblent pas se douter que leurs adversaires jouent continuellement avec des dés pipés.

Les petites sommes affluent dans la caisse des exploiters, qui sont seuls à s'enrichir, car il est bien rare de voir même l'heureux gagnant d'un gros lot tirer un parti avantageux d'une aubaine qui l'arrache brusquement à un milieu auquel il était habitué, pour le lancer dans un autre où il arrive tout dépaysé.

Les chances qu'il a de se ruiner, en continuant à tenter le sort, soit à la loterie, soit ailleurs, sont beaucoup plus considérables que celles qu'il avait de faire fructifier son premier enjeu.

Les propriétaires des loteries s'enrichissent, parce que tout ce qu'ils ont à payer en frais d'administration, paiement des lots, etc., ne dépasse jamais 20 pour cent du montant qu'ils reçoivent.

Cette accumulation de richesses entre les mains de gens qui ne produisent rien d'utile, et dont le travail consiste à prélever un tribut sur la crédulité publique, n'offre au vulgaire aucune compensation pour les torts qu'elle lui cause.

Leur richesse est retirée de la circulation, et elle n'y rentre que très difficilement, vu l'aversion que le joueur éprouve pour toute espèce de travail ou d'entreprise utile à la société.

Ici, nous avons déjà deux loteries principales, autorisées par le gouvernement; une troisième, plus modeste, a fait son apparition, preuve qu'on y prend goût.

Des particuliers, peut-être un peu trop zélés, ont fait saisir deux lots de \$15,000, qui étaient échus à deux pauvres diables. Je plains ces derniers et je n'ai aucune sympathie pour leurs persécuteurs, parce que je n'aime pas les gens trop empressés à se mêler des affaires d'autrui, mais si leur incartade pouvait avoir pour effet de guérir l'engouement funeste qui commence à s'emparer de notre population, je ne la regretterais pas trop.

C'est qu'en dehors des loteries que je viens de mentionner, la province de Québec, à elle seule, envoie environ \$3,000,000 par année aux loteries des États-Unis et du Mexique.

Le fait a été dûment constaté par des statisticiens mis à portée de suivre le mouvement monétaire de notre province.

Depuis trois ans, nous avons donc expédié inutilement en dehors du pays neuf millions de piastres, et l'on se plaint toujours que l'argent est rare.

Il le sera encore plus dans quelques années, pour peu que cela continue.

On calcule que nos loteries locales ont déjà triplé leur capital. La loterie de la Louisiane a, paraît-il, accumulé 120 millions de dollars.

Sous prétexte d'enrichir les autres, elle s'est enrichie elle-même à leurs dépens.

Encore une fois, toutes ces institutions-là jouent à coup sûr, tandis que leurs clients ont presque toutes les chances contre eux.

La première grande loterie autorisée par une loi provinciale a été fondée pour venir en aide à la colonisation.

Va-t-en voir si la colonisation a beaucoup prospéré, grâce à son concours!

Sans le prestige qu'exerce parmi nous la soutane d'un prêtre respecté, il est probable que cette entreprise n'aurait pas obtenu ses lettres de naturalisation, malgré l'enthousiasme que la grande cause de la colonisation inspire à ceux qui n'ont pas la moindre intention de s'armer de la hache du colon pour conquérir l'épaisse forêt.

Une fois la glace rompue, cependant, de simples laïques ont organisé la loterie de la province de Québec. Eux aussi avaient un but excellent: la construction d'un monument national.

Le besoin d'un monument ne se faisait pas impérieusement sentir. On va le construire, cependant, mais une foule de gens prétendent qu'il ne sera pas plus national que les autres magasins environnants.

Les actionnaires de ce bâtiment feront peut-être un bon placement, ce qui ne nuira pas à Jean-Baptiste, qui restera assez indifférent à l'aspect de ce temple de la patrie et du commerce, construit au nom de son patriotisme, et au profit des patriotes assez rusés pour battre monnaie sur notre fierté nationale.

Au reste, ceux qui obtiennent des autorisations de ce genre sont toujours animés des meilleures intentions possibles.

C'est toujours au nom de la charité, ou de quelque autre vertu théologale, qu'on installe aux endroits publics une roulette ou autre machine à dépouiller les gens.

Sans doute, la charité est une excellente chose, mais il me semble que l'on pourrait mettre à son service quelque bastringue plus morale que les roulettes et les loteries.

ECONOMISTE.

La population de Toronto, au moyen d'un plébiscite, vient de déclarer que les livres d'écoles seront fournis gratuitement à tous les enfants. C'est un signe infailible que le peuple canadien commence à comprendre qu'il est temps de suivre l'exemple de la république voisine et de donner toutes les facilités d'éducation possibles.

Ce bel exemple de patriotisme vrai — celui qui tend à améliorer les conditions d'existence de notre peuple — devait nous venir de la province-sœur, où, depuis un grand nombre d'années, les écoles ont été gratuites. Malheureusement pour nous, dans cette bonne province de Québec, il nous est inutile de songer aux écoles gratuites avant de longues années, et cependant le parti politique qui mettra dans son programme "L'éducation primaire gratuite et obligatoire pour le peuple," sera supporté par la majorité de l'électorat

Montréal, le centre de la Province, doit donner l'exemple et inaugurer le mouvement. Parmi les échevins qui viennent d'être élus, nous voyons les noms de plusieurs citoyens bien connus par leurs idées progressives, et il y a lieu d'espérer qu'ils feront mieux que leurs devanciers. Il reste encore une jolie collection de croûtes dans le conseil, mais avec le temps on finira par épurer.

Pendant que l'on est en train de faire la lessive générale, allons jusqu'au fond et déterrions tout ce qui est pourri, Dieu merci! il y a encore assez de virilité chez notre peuple pour survivre à cette honte qui s'amoncele de tous les côtés. Seulement, il ne faut pas se dissimuler que le travail de régénération est immense, et demande des consciences honnêtes et des cœurs forts.

IVRESSES DU BAL

VALSE

EMILE TAVAN

Moderato

INTRO.

mf *p* *mf* *p*

The introduction is in 6/8 time. The right hand features a melodic line with eighth and sixteenth notes, while the left hand provides a steady accompaniment of eighth notes. Dynamics range from mezzo-forte to piano.

mf *p* *mf*

This section continues the introduction, showing the melodic development in the right hand and the accompaniment in the left hand. Dynamics include mezzo-forte and piano.

Cantabile

VALSE

f dim. *p*

The waltz begins in 3/4 time. The right hand has a simple, flowing melody, and the left hand plays a rhythmic accompaniment of chords. Dynamics start at forte and decrease to piano.

This section continues the waltz melody and accompaniment, maintaining the cantabile character.

mf

The final section of the waltz, concluding with a mezzo-forte dynamic.

First system of a piano score. The right hand features a melodic line with slurs and ties, while the left hand provides a steady accompaniment of chords. A dynamic marking of *cres.* (crescendo) is placed above the right hand in the middle of the system.

Second system of the piano score. The right hand continues with a melodic line, and the left hand maintains the accompaniment. A dynamic marking of *mf* (mezzo-forte) is placed above the right hand in the first measure.

Third system of the piano score. The right hand has a melodic line with slurs. The left hand accompaniment includes some chromatic movement. Dynamic markings include *cres.* (crescendo) in the middle and *dim.* (diminuendo) towards the end of the system.

Fourth system of the piano score, featuring first and second endings. The first ending is marked with a '1.' above the staff and a *mf* dynamic. The second ending is marked with a '2.' above the staff and a *f* dynamic. The right hand has a melodic line with a slur, and the left hand has a chordal accompaniment.

Fifth system of the piano score. The right hand has a melodic line with slurs and ties. The left hand accompaniment consists of chords. The system concludes with a final chord in the right hand.

Sixth system of the piano score, also featuring first and second endings. The first ending is marked with a '1.' above the staff. The second ending is marked with a '2.' above the staff and a *p* (piano) dynamic. The right hand has a melodic line with slurs, and the left hand has a chordal accompaniment.

TRIO

First system of a piano score. The right hand features a melodic line with eighth-note patterns and slurs. The left hand provides a harmonic accompaniment with chords and moving bass lines. A dynamic marking of *mf* is present in the right hand.

Second system of a piano score, including a first and second ending. The right hand continues with melodic phrases. The left hand maintains the accompaniment. A dynamic marking of *f* is visible in the right hand.

Third system of a piano score. The right hand has a melodic line with slurs and accents. The left hand continues with chords and bass movement. A dynamic marking of *p* is present in the right hand.

Fourth system of a piano score, including a first and second ending. The right hand features melodic phrases with slurs. The left hand provides accompaniment. Dynamic markings include *cres.* in the right hand and *mf* in the left hand.

Fifth system of a piano score. The right hand has a melodic line with slurs and accents. The left hand continues with chords and bass movement.

Sixth system of a piano score. The right hand features melodic phrases with slurs and accents. The left hand provides accompaniment. A dynamic marking of *cres.* is present in the right hand.

CODA

f

dim.

This system contains the CODA section. It consists of two staves, treble and bass clef, in 3/4 time. The music begins with a forte (*f*) dynamic. The melody in the treble clef features a series of eighth and sixteenth notes, while the bass clef provides a steady accompaniment of eighth notes. A decrescendo (*dim.*) marking is placed over the final two measures, which end with a whole rest in the treble clef.

Cantabile

p

This system marks the beginning of the *Cantabile* section. It consists of two staves, treble and bass clef, in 3/4 time. The tempo is marked *Cantabile*. The music starts with a piano (*p*) dynamic. The treble clef has a melodic line with long, flowing phrases, while the bass clef has a rhythmic accompaniment of chords and eighth notes.

This system continues the *Cantabile* section. The treble clef features a melodic line with various intervals and a final cadence. The bass clef continues with its accompaniment, showing some chromatic movement in the lower register.

mf

This system continues the *Cantabile* section. The treble clef has a melodic line with a mezzo-forte (*mf*) dynamic. The bass clef accompaniment remains consistent with the previous systems.

cres

f

This system continues the *Cantabile* section. The treble clef has a melodic line that builds in intensity, marked with a crescendo (*cres*) and reaching a forte (*f*) dynamic. The bass clef accompaniment also shows some chromatic movement and a slight increase in volume.

First system of a piano score. The right hand features a melodic line with slurs and accents, while the left hand provides a harmonic accompaniment with chords and single notes. A dynamic marking of *f* is present.

Second system of a piano score. The right hand continues the melodic line with slurs and accents. The left hand accompaniment includes chords and single notes. Dynamic markings include *p* and *cres.*

Third system of a piano score. The right hand features a melodic line with slurs and accents. The left hand accompaniment includes chords and single notes. A dynamic marking of *f* is present.

Fourth system of a piano score. The right hand features a melodic line with slurs and accents. The left hand accompaniment includes chords and single notes.

Fifth system of a piano score. The right hand features a melodic line with slurs and accents. The left hand accompaniment includes chords and single notes.

SI J'ÉTAIS OISEAU

(Chanson populaire)

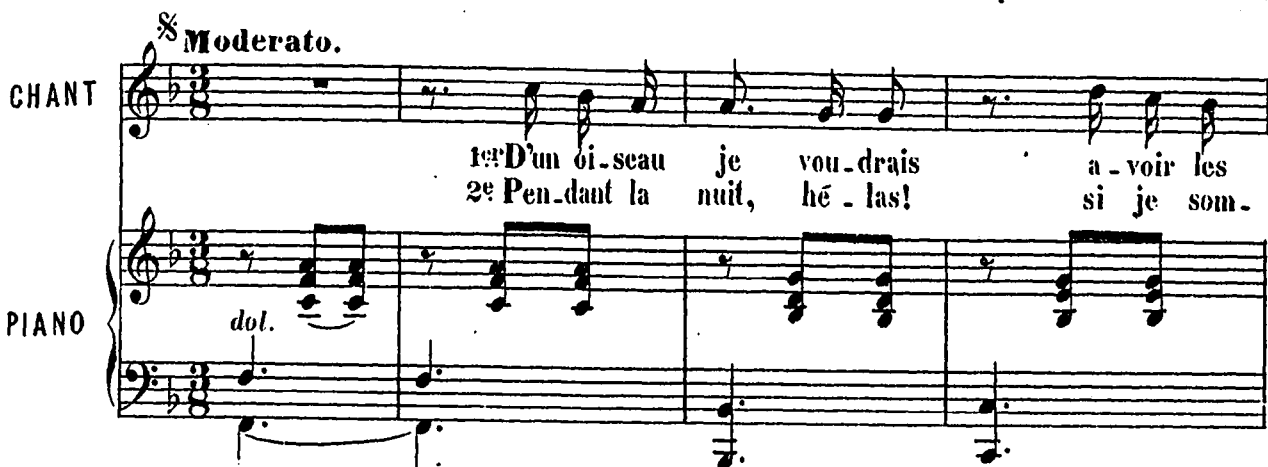
Traduction française de LOUIS JOREZ

Musique de FERD. HILLER

CHANT *Moderato.*

1^{re} D'un oi-seau je vou-drais a-voir les
2^e Pen-dant la nuit, hé-las! si je som-

PIANO *dot.*



poco f

ai - les Pour m'en-vo - ler au-près de toi,
meil - le J'en-tends ta voix, tes doux ac - cepts,

poco cresc. *decresc.*



Mais je su - bis du sort les lois cru - el - les
Et je te parle en - cor, quand je m'é - veil - le

cresc.



decresc. *p*

En mon ex - il, con-so - le moi.....
Mais je suis seul, cru - els mo - ments.....

decresc. *p*



3^e Du-rant ces lon-gues nuits, ta douce i-ma-ge

dol. *poco cresc.*

poco f
A mon es-prit s'of-fre tou-jours

decresc.

J'y vois de ton re-tour, l'heu-reux pré-sa-ge,

cresc.

decresc. *p*
J'y vois la fin des fris-tes jours.....

decresc. *p*

CANADA-REVUE

REVUE MENSUELLE

dévouée à la politique, à la littérature, aux beaux-arts,
et à l'éducation.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

212 RUE CRAIG, MONTREAL.

Téléphone Fell 6826.

BOITE 324 B. P.

A. FILIATREULT,

EDITEUR.

LE REVENANT DE GENTILLY

Depuis quelque temps, le vent est aux sciences occultes.

Hypnotisme, suggestion, voilà deux mots qui paraissent vouloir se partager, avec l'électricité, le domaine scientifique de l'avenir.

Le spiritisme semble retrouver un regain de faveur.

La chiromancie se refait des adeptes.

Des savants recommencent à feuilleter les vieux grimoires astrologiques.

Le fakyrisme de l'Inde s'impose de jour en jour plus impérieusement à l'attention de nos chercheurs.

Des physiciens de renom, des chimistes célèbres, des médecins de la plus haute autorité, constatent des faits qu'il serait absurde de récuser, et qui bouleversent toutes les notions que nous avons eues jusqu'ici du possible et de l'impossible.

Les moins enthousiastes concluent à une force psychique dont on ignore encore les lois, mais dont l'existence est prouvée, et qui un jour ou l'autre, avant la fin du siècle peut-être, révolutionnera tous les calculs et résoudra des problèmes réputés insolubles jusqu'ici.

Je n'affirme ni ne conteste rien; nous avons tant vu de merveilles, depuis un demi-siècle à peine, que je ne me sens plus le droit de rien reléguer parmi les utopies.

Napoléon a dit qu'il fallait biffer le mot IMPOSSIBLE de la langue française.

Pour moi, il l'est depuis longtemps dans toutes les langues.

Et quand on me dit: — Voyons, vous ne croyez point à ces choses, n'est-ce pas? je réponds: — Ma foi, je ne les nie pas non plus!

Et c'est là un sentiment qui tend à se généraliser si rapidement, que je me demande si l'humanité, au lieu de s'éloigner du spiritualisme par l'étude de la matière, n'est pas au contraire en train d'y revenir par ce même chemin.

Au fait, pourquoi la matière ne prouverait-elle pas Dieu aussi bien que la métaphysique?

Ces réflexions me sont inspirées par les nouvelles plus ou moins renversantes qui nous arrivent de tous côtés depuis quelque temps.

Jamais je n'ai entendu parler si souvent de maisons hantées.

Maison hantée à Joliette.

Maison hantée à Chicago.

Maison hantée en Géorgie.

Maison hantée à Paris.

Maison hantée à Berlin!

Et partout, ces manifestations inexplicables ont le même caractère: des objets qui se meuvent d'eux-mêmes; des êtres invisibles qui se livrent à toutes sortes d'excentricités; des bruits, des gémissements dont on ne peut déterminer ni la source ni la cause.

Cela m'a donné l'idée de rapporter ici ce que m'a raconté autrefois le père d'un de mes confrères, un homme de profession et d'étude, à l'esprit très large et très éclairé, sur qui la crédulité populaire n'avait aucune prise, et dont la bonne foi était — vous pouvez m'en croire — au-dessus de tout soupçon.

Voici le récit qu'il nous fit un soir, à quelques amis, en présence de sa femme et de ses trois fils, avec le ton sérieux qu'il savait prendre quand il parlait de choses sérieuses.

Je lui laisse la parole.

— Je ne prétends pas, dit-il, qu'il faille croire à ceci et à cela, ou qu'il n'y faille pas croire; je veux vous relater seulement ce que j'ai vu et entendu; vous en concluez ce que vous voudrez.

Quant à moi, je me suis creusé la tête bien longtemps pour trouver une explication, sans pouvoir m'arrêter à rien de positif; et j'ai fini par n'y plus songer.

C'était en 1823.

J'achevais mes études au collège de Nicolet, et j'étais en vacances dans le village de Gentilly, avec quelques-uns de mes confrères et deux ou trois étudiants en théologie, en congé auprès de leurs parents.

Nous fréquentions assidûment le presbytère, où le bon vieux curé du temps, très sociable, grand ami de la jeunesse, nous recevait comme un père.

C'était un fier fumeur devant le Seigneur, et pendant les beaux soirs d'été, nous nous rémissions sur sa vérandah pour déguster un fameux tabac canadien que le bon vicillard cultivait lui-même avec une sollicitude de connaisseur et d'artiste.

A onze heures sonnant:

— Bonsoir, mes enfants!

— Bonsoir, monsieur le curé!

Et nous regagnions nos pénates respectives.

Un soir — c'était vers la fin d'août, où les nuits commencent à fraîchir — au lieu de veiller à l'ex-

térieur, nous avons passé la soirée à la chandelle, dans une assez vaste pièce où s'ouvrait la porte d'entrée, et qui servait d'ordinaire de bureau d'affaires, de fumoir ou de salle de causerie.

Coïncidence singulière, la conversation avait roulé sur les apparitions, les hallucinations, les revenants ou autres phénomènes de ce genre.

Onze heures approchaient, et le débat se précipitait un peu, lorsque M. le curé nous interrompit sur un ton quelque peu inquiet :

— Tiens, dit-il, on vient me chercher pour un malade.

En même temps, nous entendions le pas d'un cheval et le roulement d'une voiture qui suivait la courbe de l'allée conduisant à la porte du presbytère, et qui parut s'arrêter en face du perron.

Il faisait beau clair de lune ; quelqu'un se mit à la fenêtre.

—Tiens, dit-il, on ne voit rien.

— Ils auront passé tout droit.

—C'est drôle.

Et nous allions parler d'autre chose, quand nous entendîmes distinctement des pas monter le perron, et quelqu'un frapper à la porte.

— Entrez ! fit l'un de nous.

Et la porte s'ouvrit.

Jusque-là rien d'absolument extraordinaire ; mais jugez de notre stupéfaction à tous, lorsque la porte se referma d'elle-même, comme après avoir laissé passer quelqu'un, et que, là, sous nos yeux, presque à portée de la main, nous entendîmes des pas et comme des frôlements de soutane se diriger vers l'escalier qui conduisait au premier, et dont chaque degré — sans que nous puissions rien apercevoir * * craqua comme sous le poids d'une démarche lourde et fatiguée.

L'escalier franchi, il nous sembla qu'on traversait le corridor sur lequel il débouchait, et qu'on entraît dans une chambre s'ouvrant droit en face.

Nous avons écouté sans trop analyser ce qui se passait, ahuris et nous regardant les uns les autres, chacun se demandant s'il n'était pas le jouet d'un rêve.

Puis les questions s'entrecroisèrent :

— Avez-vous vu quelqu'un, vous autres ?

— Non.

— Ni moi !

— Nous avons entendu pourtant.

— Oui.

— Quelqu'un entrer.

— Puis traverser la chambre.

— Puis monter l'escalier.

— Oui.

— Puis s'introduire là-haut.

— Exactement.

— Qu'est-ce que cela veut dire ?

Et, à mesure que nous nous rendions compte de ce qui venait d'arriver, je voyais les autres blêmir et je me sentais blêmir moi aussi.

En effet, nous avons tous bien entendu...

Et sans rien voir...

C'était renversant.

Nous n'étions point des enfants, cependant, et le courage ne nous manquait pas.

Le curé prit un chandelier, j'en pris un autre ; et nous montâmes l'escalier.

Rien.

Nous ouvrîmes la chambre, où le mystérieux personnage avait paru s'enfermer.

Rien.

Absolument rien de dérangé ; absolument rien d'insolite.

Nous redescendîmes bouleversés et parlant bas.

— C'était pourtant bien quelqu'un.

— Incontestablement.

— Et vous n'avez rien découvert ?

— Pas un chat !

— C'est à devenir fous.

En ce moment un bruit terrible éclata dans la chambre que nous venions de visiter, comme si un poids énorme fût tombé sur le plancher.

Le vieux curé reprit froidement sa chandelle, remonta l'escalier et entra de nouveau dans la chambre.

Personne ne le suivit cette fois.

Il revint pâle comme un spectre ; et pendant que nous entendions des bruits de chaînes et des gémissements retentir dans la chambre qu'il venait de quitter :

— J'ai bien regardé partout, mes enfants, dit-il ; je vous jure qu'il n'y a rien ! Prions le bon Dieu.

Et nous nous mîmes en prière.

A une heure du matin, le bruit cessa.

Deux des ecclésiastiques passèrent le reste de la nuit au presbytère, pour ne pas laisser le bon curé seul ; et les collégiens — j'étais fort tremblant pour ma part — rentrèrent chacun chez soi, se promettant toutes sortes d'investigations pour le lendemain.

La seule chose que nous découvrîmes fut, en face du presbytère, les traces de la voiture mystérieuse, qui apparaissaient très distinctes et toutes fraîches, dans le sable soigneusement ratissé de la veille.

Inutile de vous dire si cette histoire fit du bruit.

Elle ne se termina pas là, du reste.

Tous les soirs, durant plus d'une semaine, les bruits les plus étranges se firent entendre dans la chambre où l'invisible visiteur avait paru se réfugier.

Les hommes les plus sérieux et les moins supers.

titieux du village de Gentilly venaient tour à tour passer la nuit au presbytère, et en sortaient le matin, blancs comme des fantômes.

Le pauvre curé ne vivait plus.

Il se décida d'aller consulter les autorités du diocèse ; et, comme Trois-Rivières n'avait pas encore d'évêque à cette époque, il partit pour Québec.

Le soir de son retour, nous étions réunis comme les soirs précédents, attendant le moment des manifestations surnaturelles, qui ne manquaient jamais de se produire sur le coup de minuit.

Le curé était très pâle, et plus grave encore que d'habitude.

Quand le tintamarre recommença, il se leva, passa son surplis et son étole, et s'adressant à nous :

— Mes enfants, dit-il, vous allez vous agenouiller et prier ; et quel que soit le bruit que vous entendiez, ne bougez pas, à moins que je ne vous appelle. Avec l'aide de Dieu, je remplirai mon devoir.

Et, d'un pas ferme, sans arme et sans lumière — je me rappelle encore, comme si c'était d'hier, le sentiment d'admiration qui me gonfla la poitrine devant cette intrépidité si calme et si simple — le saint prêtre monta bravement l'escalier, et pénétra sans hésiter dans la chambre maudite.

Alors, ce fut un vacarme horrible.

Des cris, des hurlements, des fracas épouvantables.

On aurait dit qu'un tas de bêtes féroces s'entre-dévoraient, en même temps que tous les meubles de la chambre se seraient écrabouillés sur le plancher.

Je n'ai jamais entendu rien de pareil dans toute mon existence.

Nous étions tous à genoux, glacés, muets, les cheveux dressés de terreur.

Mais le curé n'appelait pas.

Cela dura-t-il longtemps ? je ne saurais vous le dire, mais le temps nous parut bien long.

Enfin le tapage infernal cessa tout à coup, et le brave abbé reparut, livide, tout en nage, les cheveux en désordre, et son surplis en lambeaux...

Il avait vieilli de dix ans.

— Mes enfants, dit-il, vous pouvez vous retirer ; c'est fini ; vous n'entendrez plus rien. Quand quelqu'un frappera à votre porte, le soir, ne dites jamais : *Entrez !* mais *Ouvrez !* Au revoir ; parlez de tout ceci le moins possible.

Après ce soir-là, le presbytère de Gentilly reprit son calme habituel.

Seulement, tous les premiers vendredi du mois, jusqu'à sa mort, le bon curé célébra une messe de *requiem* pour quelqu'un qu'il ne voulut jamais nommer.

Voilà une étrange histoire, n'est-ce pas, messieurs ? conclua le narrateur.

Eh bien, je ne vous ai pourtant conté là que ce que j'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles, — et nombre d'autres personnes croyables avec moi.

Qu'en dites-vous ?

Rien ?

Ni moi non plus.

LOUIS FRÉCHETTE.

COURRIER DE PARIS

Paris, 18 janvier.

Le monde entier s'est ému de la terrible famine qui ravage quelques provinces russes ; aussi, y a-t-il peu de pays où les sympathies ne se soient manifestées par des dons destinés aux innombrables victimes de cette immense calamité. On a été bien surpris toutefois que le Congrès américain ait refusé les secours que l'exécutif lui demandait au nom de la Russie affligée, sous le prétexte passablement hypocrite que le Tzar persécute les Israélites de son empire.

Vos voisins, grands lecteurs de Bible, n'ont jamais lu probablement dans les évangiles cette belle parabole du bon Samaritain, de cet homme qui secourt un malheureux blessé sans se préoccuper de la question de race et de religion. La charité ne serait plus ce qu'elle a été de tout temps, — la plus belle, la plus aimable des vertus, — si elle ne devait s'exercer qu'en faveur des malheureux à qui l'on aurait absolument rien à reprocher. Ce qu'il y a de plus honteux dans l'acte *peckniffien* du Congrès de Washington, c'est que les Russes qui meurent de faim ne sont à aucun titre responsables des mesures de rigueur prises par leur Tzar contre les Juifs.

Mais ce ne sont pas seulement les Américains qui font la sourde oreille au milieu des gémissements de quinze millions d'affamés ; en Russie même, il y a des hommes plus insensibles encore que les Américains, des monstres, la honte du genre humain, qui ont la cruauté de spéculer sur les malheurs de leurs compatriotes et qui ont accaparé les grains, afin d'exploiter la situation et de vendre la farine à des prix exorbitants. A cette nouvelle, un cri d'horreur a retenti dans toute l'Europe, et il n'y a eu qu'une voix pour approuver l'ordre donné par le Tzar au maire de Moscou, d'offrir aux accapareurs un bon prix pour leur blé et de confisquer la quantité de grain qui sera jugé nécessaire, si ces bandits refusent d'accepter les propositions du maire.

* * *

Comment s'étonner en présence de la dure avidité des classes riches dans certaines contrées, que les théories anarchistes fassent de si nombreuses recrues ? Déjà, en Allemagne où les populations sont écrasées sous le talon de fer du gouvernement militaire, les Socialistes sont devenus un facteur que les autres partis politiques auraient grand tort de négliger. Mais à côté des Socialistes se dressent toujours quelques Anarchistes. "Vous voulez remanier le monde ? disent ces derniers ; eh bien ! commençons par tout anéantir, par faire table rase ; il sera plus facile ensuite de s'entendre pour édifier l'édifice social sur de nouvelles bases."

En Allemagne, ce sont les Socialistes qui l'emportent jusqu'à présent sur les Anarchistes, parce que l'Allemand

aime à raisonner, à ergoter, à philosopher et à rêvasser ; mais en Espagne où l'instruction est bien moins répandue dans les basses classes, on préfère faire parler la poudre que disputer à propos de problèmes sociaux. L'explosion qui vient d'avoir lieu à Xérès et dans toute cette partie de l'Andalousie, fameuse, il y a huit ans, par les exploits de la société secrète *La Mano Negra*, n'est qu'un premier symptôme de l'état d'esprit dangereux dans lequel se trouvent les populations rurales. Des bandes armées se sont jetées, la nuit, dans la ville de Xérès, dans l'espoir de piller à la faveur de la confusion causée par un massacre en grand. Ces bandits ont été repoussés, cette fois ; mais on peut être certain qu'ils recommenceront.

Tel est le résultat du régime d'armement général qui prévaut en Europe depuis la guerre franco-allemande. Les classes ouvrières et agricoles d'Europe sont écrasées d'impôts afin de subvenir aux énormes fonds d'entretien que nécessitent ces armées insensées d'environ cinq millions d'hommes en temps de paix. Faut-il s'étonner que les malheureux qui passent *leur vie à mourir presque de faim* finissent par s'insurger ?

* *

Encore si les gouvernements s'entendaient pour transporter en Afrique le trop plein de la population d'Europe ! il y a au cœur du "noir continent" d'immenses régions d'une fertilité extraordinaire, peuplées de noirs qui vivent des fruits tropicaux que la terre leur donne sans la moindre culture. On s'accorde à dire que ces contrées pourraient supporter sans peine plusieurs millions d'Européens habitués au travail des champs.

La France, l'Allemagne, l'Angleterre se disputent les royaumes qui entourent le mystérieux lac Tchad. En ce moment on se réjouit ici, on s'indigne à Berlin, que M. de Brazza ait complété l'organisation d'une puissante expédition qui, partant du Congo français, aura ce lac pour destination. La moitié de la population française pourrait trouver l'abondance dans les royaumes de Boinon, de Bazhirmi, de Wadaï, de Karoun, de Tibert, de Gran lo et de Sokoto. Mais à quoi serviront ces expéditions si la France n'envoie pas d'émigrants dans ces paradis terrestres inconnus ? Que n'avons-nous ici quelques-uns de ces Canadiens-Français américains qui, sans cesser d'être français, d'avoir les qualités sociales de leurs cousins d'Europe, ont appris de plus, au contact de la race anglaise et au milieu des luttes sans fin de l'homme dans "les pays neufs," la science de la colonisation !

Je vais vous surprendre probablement ; mais après votre premier étonnement, vous trouverez, sans doute, que mon idée n'est pas si singulière qu'elle peut paraître au premier abord. Si votre M. Mercier, que nous avons pu apprécier à Paris, comprenant enfin qu'il use sa vie à Québec dans des luttes stériles qui ne lui rapportent aucune gloire, mettait ses belles qualités au service de la France, comme a fait l'Italien de Brazza, de même que Stanley a mis les siennes au service du roi des Belges pour voyager sur le Congo libre, avant cinq ans M. Mercier aurait conquis en Afrique une des belles fortunes du monde et se serait fait dans l'histoire un nom impérissable.

Son premier conseil serait probablement de faire partir

les expéditions françaises à destination du lac Tchad, non des côtes occidentales de l'Afrique, mais du sud de la Tunisie, d'où partent tous les ans de nombreuses caravanes pour aller porter aux nègres de ces régions lointaines les cotonnades anglaises qu'elles échangent contre les plumes d'autruche, les défenses d'ivoires, l'or en poudre, l'indigo et les belles esclaves noires. A propos de ces cotonnades, vos lecteurs seront surpris, sans doute, d'apprendre que ces pièces d'étoffe, de moitié moins large que les pièces ordinaires sont connues dans le Soudan sous le nom d'*amelicanos*, parce que ce sont les américains, contemporains de Washington et de Jefferson, qui les ont fabriquées les premiers, expressément pour ces pays. Plus tard, supplantés par les anglais, qui pouvaient alors fabriquer, à plus bas prix que les Américains, ceux-ci ont eu le crève-cœur de savoir que leurs rivaux continuaient à vendre aux noirs des *amelicanos* fabriqués en Angleterre.

* * *

Mais, la France, qui a un si grand besoin de bras pour la défendre, est-elle en mesure d'envoyer un grand nombre d'émigrants dans les pays qu'elle se propose de conquérir ?

En 1881, le total des naissances dans notre pays était de 937,957 : il est descendu en 1890, au chiffre de 838,059 ! soit une diminution de 100,000 !

Par contre, le total des décès, qui était en 1881, de 828,828, s'est élevé, en 1890, à 876,505 !

Ainsi, non seulement le chiffre des naissances diminue progressivement dans notre pays, tandis que celui des décès augmente, mais encore, les décès l'ont emporté en 1890, de 38,446, sur les naissances !

A ce compte-là, combien d'années devront-elles s'écouler pour que la France soit dépeuplée ? Je crois que le gouvernement français ne se préoccupe pas suffisamment de ces conditions anormales du peuple français. Ne fut-ce qu'au double point de vue fiscal et militaire, le gouvernement devrait tout faire pour augmenter le chiffre des contribuables et celui des hommes capables de porter les armes.

* * *

Mais, en ce moment, les ministres sont moins préoccupés de savoir comment ils pourraient augmenter la population que de trouver les moyens de combattre cette terrible grippe qui ravage l'Europe. Dites-vous grippe ou influenza à Montréal ? Il importe peu. " Sous tout autre nom, " écrit Shakespeare, la rose n'en sentirait pas moins bon, " et moi j'ajouterai que sous le nom Italien d'*influenza*, cette singulière maladie ne fait pas moins de victimes que sous son ancien nom français de grippe. Comment vos médecins la combattent-ils ? Tous les nôtres recommandent aux malades le repos, la diète, les badigeonnages de teinture d'iode ou les applications de coton iodé, le sulfate de quinine, l'antipyrine et l'aconit.

Je ferai remarquer que le sulfate de quinine, à la dose de 15 à 60 centigrammes, agit comme moyen abortif. L'antipyrine sert à calmer la courbature. Les vomitifs et les expectorants sont destinés à combattre les complications pulmonaires.

A part cette thérapeutique générale, chaque chef d'école

a d'autres armes qui lui sont propres. Ainsi, le Dr. Charcot prescrit deux cachets par jour, de phénédine, à une heure d'intervalle ; 50 centigrammes de phénédine pour deux cachets.

Le professeur Bouchard ordonne des purgatifs salins, et emploie le salol et le naphthol.

Le docteur Landonzy administre 2 grammes et demie, de salol par jour, en cinq cachets.

Le Dr. Henri Huchard, de l'hôpital Bichat, prescrit quatre cuillerées par jour d'une infusion de feuilles d'orange, dans laquelle il met 20 grammes d'arsthan et 100 grammes d'eau distillée. En cas de vomissements il emploie le lait glacé coupé avec de l'eau de Vichy, et cinq cachets par jour de bicarbonate de soude, salicylate de bismuth et magnésie saloinée (30 centigrammes).

D'autres professeurs recommandent avec succès le vin de Mariani ; mais ce que tous ces docteurs s'accordent à exiger du *patient*, c'est d'être *patient*, c'est-à-dire de ne pas se lasser trop tôt de garder la chambre, car lorsqu'il est en convalescence, même après une légère atteinte, il court le risque d'une rechute qui peut devenir mortelle en s'exposant trop tôt à l'air froid du dehors. Il faut donc des soins plus encore que des remèdes. Quant à ces derniers, c'est le médecin seul qui peut les prescrire, car le traitement varie selon que la grippe a pris une forme névralgique, fébrile, gastro-intestinale, catarrhale ou syncopale.

* *

Voilà de bien grands mots que je viens d'écrire ! Pour chasser l'ennui qu'ils peuvent avoir fait naître, je vous parlerai du syndicat des bonnes à tout faire. Il faut vous dire que tout est à présent aux syndicats dans notre bonne ville de Paris. Nous avons le syndicat des portiers, celui des chiffonniers, le syndicat des garçons de restaurants, celui des balayeurs de rues, celui des nourrices, celui des ramoneurs, et mille autres syndicats. Pourquoi les bonnes à tout faire ne se seraient-elles pas formées en syndicat, elles aussi ?

Êtes-vous ennuyés, vous aussi, au Canada, par la question des *house-servants* ? Avez-vous des servantes qui vous demandent quel jour de la semaine elles pourraient recevoir leurs amis à votre salon, avec la liberté de les faire danser au son de votre piano et de servir vos gâteaux à leurs invités ? Si vous en êtes là avec vos *Biddies*, vous comprendrez à quel degré de terreur sont arrivées les dames de Paris, en apprenant que les "bonnes à tout faire" se proposent de fonder un syndicat, pour *mieux* revendiquer "leurs droits !" On devait s'y attendre, d'ailleurs ; l'expression par laquelle on les désigne "bonnes à tout faire" n'aurait-elle pas dû nous faire soupçonner que ces servantes sont capables de tout ?

* *

Une chose à laquelle nous ne nous attendions point, par exemple, c'est qu'en pleine fin-de-siècle on jouât à la Comédie-Française une tragédie de Sophocle, le dramaturge grec, mort quatre siècles avant l'ère chrétienne.

C'est *Œdipe*, roi que Mounet-Sully s'est chargé de nous montrer sur la scène du premier théâtre du monde. Ja-

mais le génie de la Grèce, le plus brillant génie qui ait encore illuminé l'histoire, n'a imaginé rien d'aussi terrible, d'aussi grandiose que cette lugubre histoire d'*Œdipe*. Ce berger, à la naissance mystérieuse, qui, se prenant de querelle avec un voyageur qu'il rencontre dans la campagne, en vient aux coups avec lui et le tue, apprend plus tard qu'un Sphinx a paru dans la campagne de Thèbes et qu'il met à mort tous ceux qui ne peuvent pas deviner une énigme qu'il leur pose. "Quel est l'animal, dit-il, qui marche à quatre pattes le matin, à deux à midi et à trois le soir ?" Quand on aura trouvé la réponse à cette question, le monstre disparaîtra. La reine de Thèbes, veuve depuis quelque temps, fait savoir dans toute la Grèce qu'elle épousera celui qui devinera cette énigme et qu'elle partagera le trône avec lui. *Œdipe* se présente au Sphinx et lui dit : "L'animal dont tu parles, c'est l'homme. Dans son enfance, il marche à quatre pattes ; plus tard, en avançant en âge, il se dresse sur ses deux pieds ; et enfin, au soir de sa vie, il se sert d'un bâton pour aider son pas chancelant." *You have it !* s'écrie le sphinx qui aussitôt, en homme de parole, se jette dans la mer.

Jocaste tient, elle aussi, sa promesse, et elle épouse *Œdipe*, à qui dans la suite des années elle donne deux charmants enfants. *Œdipe*, devenu roi, est considéré comme le libérateur de son pays ; nul souverain n'a jamais été aussi populaire que lui à Thèbes.

Le bonheur du peuple Thébain ne dure pas toujours, cependant : la peste éclate dans la ville, et l'oracle annonce qu'elle ne disparaîtra que lorsqu'on aura puni le meurtrier du roi Laïos, le premier mari de Jocaste. *Œdipe* lui-même, lance des malédictions contre cet assassin inconnu. Mais ô douleur effroyable ! bientôt on découvre que ce coupable c'est *Œdipe* lui-même ! ce voyageur qu'il a tué autrefois, c'était Laïos, en effet ; et, révélation plus épouvantable encore, *Œdipe* est le fils de Laïos et de Jocaste ! A cette nouvelle, la reine, dans son paroxysme de désespoir, se pend, et *Œdipe* se sert de la pointe d'une boule d'or de la robe de Jocaste pour s'arracher les deux yeux.

Quand Mounet-Sully reparait sur la scène après cette cruelle opération, le visage couvert de sang, et qu'il supplie les personnes qui l'entourent de lui amener ses deux filles, l'intérêt des spectateurs atteint un poignant degré d'intensité. Ces deux filles, créatures d'un meurtre involontaire, enlaçant de leurs bras l'auteur maudit de leurs jours, forment un tableau plus terrible encore que le groupe célèbre de Laocoon. Nous devons nous réjouir que de nos jours, après les opérettes d'Offenbach, le peuple français se plaise encore à la production de ces tragédies classiqués qui ont fait battre le cœur des Athéniens de l'antiquité.

HENRI MARCAS.

L'exposition industrielle de Montréal a obtenu un succès colossal. La compagnie d'exploitation a en caisse un surplus de \$15,637.86, et elle n'a payé que \$10,000 sur le montant souscrit. C'est un joli début, et il prouve que le peuple de notre province se réveille.

FEUILLETON

LES SIX MONSIEUR DUBOIS

(SUITE ET FIN.)

Une fois encore, mais d'une voix sourde, il avait répété : " De quoi écrire..." Il promenait ses doigts recroquevillés, bleuis, sur la blancheur des draps mortuaires, avec cette mimique volontaire et tenace de tracer des lignes... puis, d'un seul coup — regardant toujours et fixement Didier effaré — il était retombé violemment en arrière, rauquant : " Trop tard !"

Et, sur ce mot, il était mort.

Cette dernière scène lugubre avait eu, par hasard, quelques témoins désintéressés ; il restait évident pour ceux-là qu'à la minute suprême le mourant désirait modifier son testament.

Mais le seul existant, et valable, laissait son bien, divisé en deux parts, à sa vieille servante, à ses deux domestiques, — puis aux pauvres de Marseille, ville où il s'était enrichi...

Il fallait plaider.

L'affaire était instante et devait passer au tribunal dans quelques jours.

— Vous avez un avocat ? interrogea Rigobert.

— Dix se sont offerts, répliqua Didier, je ne sais auquel entendre, et je me méfie de tous.

— C'est bien, interrompit d'une voix impérative M. Rigobert Dubois, envoyez-les tous promener, c'est moi qui plaiderai... On verra bien...

Marie le regarda en face et fronça les sourcils.

— J'accepte, répondait déjà le sixième Dubois avec empressement.

Il avait confiance en ces messieurs.

La jeune fille eut un geste nerveux, ouvrit la bouche ; puis, brusquement arrêtée par une pensée quelconque, se tut et resta pensive.

— Pourquoi ne partons-nous pas ? Nos pauvres rôles sont finis, bien finis ! disait le lendemain Florimond à Théodore. Théodore haussa les épaules.

Ce fut Saturnin qui se chargea d'expliquer, par une comparaison, les sentiments de tous ; et voici comme :

— Prenez un condamné à mort, devant la guillotine ; dites-lui : " Mon garçon, voulez-vous vivre une heure encore ? " Et sans espérance aucune, il acceptera ce sursis pour ne pas mourir tout de suite. C'est notre cas.

Tous baissaient la tête.

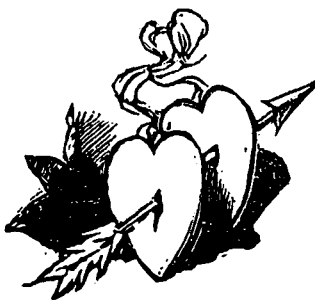
Ils restaient, préférant la souffrance journalière à la fuite, à la disparition, à l'écroulement immédiat du rêve, à la fin de tout...

Et ils souffraient, en vérité.

Les voir tous les deux, Didier, Marie, à chaque instant du jour, à chaque instant du soir, passer, perdus en eux, se racontant des choses... et, de leurs beaux projets d'avenir, des paroles échappées, toujours semblables, arrivaient jusqu'aux autres :

— Quand nous serons mariés !...

Oh ! à présent, plus que jamais peut-être, Didier affectionnait Marie.



soulevé tant de passions, suscité tant de dévouements chez ces cinq Affolés, gens sérieux et riches...

Il était touché, flatté de cette poursuite intense, furieuse, dont il était l'objet... puis l'amour de tous ces hommes, si divers, lui prouvait la beauté, le charme indéniables de celle dont il était aimé. Il fallait qu'elle fût vraiment adorable pour avoir, sur sa route, rien qu'à passer pleurante,

Il l'aimait d'autant plus qu'elle était plus aimée.

Et, grâce au hasard, elle cessait d'être pauvre, elle avait vingt-cinq mille francs... de quoi fléchir la rigueur de ses parents, s'il gagnait son procès, — de quoi les rendre, de suite, accueillants et gracieux, si la cause était perdue

De jalousie, chez lui, pas l'ombre une heure n'exista.

Il connaissait sa fiancée — avec raison, il croyait en elle — et d'ailleurs, la mine déconfitée des Cinq faisait la preuve large de sa rigoureuse vertu...

Donc, toutes ses peurs rassurées, il se laissait mollement aller à cet amour d'enfance ; pourtant, encore, il semblait condescendre.

Ce jeune dieu bourgeois permettait qu'on l'adorât, et daignait quelquefois, du centre lumineux de sa gloire, répondre par un léger serrement de main, un baiser furtif, sous l'ombre des grands arbres, lorsque nul ne voyait... Devant témoins, il eût rougi de cette faiblesse.

Et, de tant de bontés, Marie ne savait plus comment lui témoigner sa reconnaissance...

L'affaire Roquentin passa dans la quinzaine. Rigobert plaidait pour Didier. Le tribunal de Marseille, afin d'être agréable à M. Dubois, de Paris, avait activé la procédure.

Un vrai maître, M. Dubois, de Paris...

Ce jour-là, une certaine curiosité régnait dans l'auditoire ; et, à propos d'une cause civile, jamais tant de monde n'était venu.

Très grave, très sûr de lui, Rigobert souriait à Didier.

Il oubliait un instant le rival, ne voyait plus que le client qu'il avait à défendre, il était purement professionnel, et jugeait le succès certain.

Un quart d'heure avant l'ouverture des débats, Marie fit demander Rigobert.

Il accourut.

— Monsieur — lui dit-elle, très vite, très bas, — vous souvenez-vous que j'ai remercié monsieur Saturnin parce qu'il avait peut-être fait perdre à Didier une fortune probable ? Oui. Et bien, réfléchissez. Si Didier est très riche, malgré mes quelques sous, dûs au hasard, sa famille s'opposera encore à notre mariage toujours disproportionné. Vous voyez que je parle franchement. Il faut que Didier perde en cette cause. Si vous triomphez, je vous maudis ! Vous m'avez trompée assez souvent pour me servir loyalement une fois, cette fois, la dernière... Vous m'avez comprise... allez !

Stupéfait, Rigobert s'éloigna.

— La parole est à maître Dubois !...

M. Dubois se leva.

Ce n'était pas toujours un sot, Rigobert !



En ces deux mots, il expliqua le débat contradictoire, lut deux lettres de Narcisse Roquentin à sa sœur, où il était écrit tout du long que Didier hériterait s'il venait à Marseille... Il rappela le cri suprême du marchand voulant encore, quand même, écrire lorsque la mort lui glaçait les doigts... Il montra des serviteurs avides, feignant de ne pas comprendre... un jeune homme naïf — au milieu d'inconnus malveillants — qui n'osait... puis l'appel de Dieu interrompant ce drame funèbre...

Il plaïda la capta on, l'irrespect des volontés dernières, — le sacrilège !

Sa voix montait, s'enflait ; et dans cepays d'exagérations, ses métaphores ses paraboles ronflantes étaient saisies au vol, goûtées, appréciées, admirées. Un grand murmure, poussé par la foule conquise, salua sa péroraison ; les juges s'inclinaient...

Évidemment M^e Dubois, de Paris, avait gagné sa cause.

Il ne pensait plus à Marie ; il la regarda.

Pale, sombre, elle le contemplant, elle aussi, se mordant les lèvres, les yeux pleins de courroux... Alors il se souvint. Dans l'entraînement de la victoire, il avait oublié que, pour elle, il fallait avoir tort à tout prix, coûte que coûte, et que le jeu qu'il jouait s'appelait : Qui perd gagne !

Pourtant, n'était-ce pas pour lui une espérance dernière, si la famille de Didier, enrichie, repoussait la jeune fille ?...

Il chassa cette tentation ; et dans un mouvement d'abnégation sublime se dévoua tout entier au bonheur de celle qu'il aimait, pour la jeter définitivement aux bras de celui qu'elle aimait...

— Un mot encore ! cria-t-il.

Le président ébaucha un geste qui semblait dire : A quoi bon ? c'est fini, c'est gagné, bien gagné, cher maître.

Mais Rigobert était reparti ; et, dans un hêbètement général, lançait ce tonnerre intempestif de phrases agressives :

— Oui, messieurs, j'ai montré, clair comme le jour, le bon droit de mon client, et jamais cause plus juste n'aurait trouvé sa sanction auprès d'un tribunal sans parti pris... Mais mon client et moi, nous sommes de Paris, la grand'ville, dont Marseille est jalouse et qu'elle imite et contrefait — comme une guenon, une duchesse ! — Je sais bien que si j'ai pour moi la Justice, je n'aurai pas les juges, juges prévenus, vendus peut-être...

Tremblez, cependant, prévaricateurs concussionnaires, faux poids, fausses mesures, l'heure viendra bientôt...

La cour hurlait.

Didier perdait son procès.

— Merci, dit Marie à Rigobert.

— Ouf ! fit-il, s'épongeant le front, j'ai racheté mes torts, je crois ?



— N'en parlons plus
— plus du tout,
répliqua Marie, rail-
leuse.

Pour une dernière fois, elle les réunit tous et leur tint ce langage :

— Merci, messieurs ;
grâce à vous, mais
malgré vos volontés,
peut-être, j'épouserai
Didier, mon seul

amour. Nous partons. — Il est pauvre ; j'ai un peu d'argent Les obstacles tombent. Je vous dois beaucoup, en dépit des apparences... Et je vous dis adieu sans amertume... Je parlerai quelquefois de vous... Merci, messieurs !

Un quart d'heure après, elle montait avec Didier dans le train direct de Marseille à Paris.

Les Cinq restaient seuls entre eux, nez à nez, et ces nez étaient longs.

— Allons, dit Saturnin, je vais me soigner le cœur...

— Et moi, soupira Théodore, je cours faire des excuses à ma bonne...

Rigobert, d'une voix lamentable, laissa tomber ces mots :

— Cette cause sera cause que je ne plaiderai plus aucune cause... Oh ! le juste ! oh ! le vrai !... oh ! les femmes !... Je ne crois plus à aucun accent, même à celui de la vérité !

Antony formulait :

— La destinée n'est pas un être palpable, avec lequel on puisse se prendre corps à corps, sans quoi j'aurais vainement adieu, paniers !... la force est relative !

— De cette odyssée, déclara doucement Florimond, je ferai un sonnet... et de ce sonnet, je ferai une nouvelle ; de cette nouvelle, un roman ; de ce roman, un drame ; de ce drame, un sonnet ; et je recommencerai. Chaque sonnet, chaque nouvelle, chaque roman aura cent éditions ; chaque drame sera joué six cent quarante fois. C'est ainsi que l'on se console... A quelque chose malheur est bon.

— Et dire, termina Théodore, que toute l'aventure n'a pas duré trois semaines...

— Courte et mauvaise ! conclut Rigobert. — A la suivante !... N'importe, l'amour si bête qu'il soit aura toujours raison...

MAURICE MONTEGUT

Le *Canada-Revue* ne rêve que réformes. Réformer peut être une bonne, une excellente chose, pourvu que l'on marche sur un terrain solide. Il n'est pas absolument nécessaire de rester toujours en tout et par tout *in statu quo*. — *L'Étudiant*, de Joliette.

C'est vrai, monsieur l'abbé Baillaigé, nous demandons des réformes, surtout dans l'éducation, et nous sommes convaincus que vous n'en voyez pas l'utilité. Si vous voulez bien nous le permettre, cependant, nous vous signalerons un effet salutaire qu'aurait un enseignement raisonné de la littérature : ce serait de faire disparaître toutes les femites de chou écrites dans ce style *guan-guan* que vous semblez affectionner dans les nombreuses publications que vous dirigez.

Une autre réforme dont vous ne sentez pas non plus la nécessité, cela va de soi, mais qui s'imposera cependant en dépit de tout, c'est l'uniformité de l'enseignement primaire et l'unification des livres d'école. Eh bien, demandez à nos imprimeurs et à nos libraires, dont le commerce est rendu à sa plus simple expression, et s'ils veulent être sincères, eux qui paient des taxes comme tous les honnêtes citoyens, ils vous diront si c'est une réforme utile que celle-là. Demandez à nos ouvriers qui sont forcés de s'expatrier parce que l'éducation primaire coûte trop cher, et publiez les réponses qu'ils vous donneront.

Nous marchons sur un terrain solide, monsieur l'abbé, et nous n'en voulons pas d'autre preuve que le succès de notre publication.

Quousque tandem abutere, Thoma, etc., nous avons oublié le reste de la citation. Ceci nous revient à la mémoire après avoir entendu ce que l'on est convenu d'appeler du grand opéra. C'est peut-être très beau, mais nous croyons qu'il est temps que ça cesse. Un orchestre asthmatique, un chœur esquiné, des solistes qui ont pu être bons il y a plusieurs lustres, voilà ce que l'on nous a servi les 26, 27 et 28 janvier, à l'Académie de Musique. C'est trop fort, ou plutôt ce n'est pas assez fort. Exceptons, toutefois, Madame Pettigiani, toute gracieuse, si jolie, et qui chante admirablement ; ce dont on ne semble pas s'être aperçu sur le moment. Ce n'est que le lendemain de la première représentation que les commentaires allaient leur train. Madame Albani, suivant sa gracieuse habitude, n'a pas manqué de nous chanter "*Home, sweet home*," et "*Souvenirs du jeune âge*." Nous l'en remercions bien cordialement jusqu'à la prochaine fois.

Le *Star*, de concert avec son copain, le *Witness*, demandait dernièrement pourquoi le lieutenant-gouverneur de la province de Québec ne serait pas un Anglais. En effet, le *Star* a parfaitement raison, toujours d'après sa manière de voir les choses. Seulement, il nous semble que nous avons quelque chose à dire là-dedans. Toutefois, si les gouverneurs de la province de Québec prennent le mot d'ordre d'Ottawa, et s'il s'en trouve parmi les nôtres d'assez serviles pour obéir aveuglement aux ukases du despote Abbott, la nationalité n'y fait rien. Nous préférons même que ces avanies fussent commises par des Anglo-Canadiens. Cela jetterait moins de honte sur notre nationalité. Car enfin, quoique le peuple Canadien ne soit pas aussi élevé que dans le passé, il a encore droit à notre respect, et il ne tardera pas à reprendre sa place légitime dans la Confédération, jusqu'au moment où notre indépendance sera définitivement proclamée, ce qui ne tardera guère.

Si vous êtes réellement amateur d'une tasse de bon **THÉ** ou d'excellent **CAFÉ**
Approvisionnez-vous chez

EDMOND & BELHUMEUR.

No. 144 RUE SAINT-LAURENT
Bâtisse DICAPEAU & SAVIGNAC.

TRUDEL & DEMERS

—LIBRAIRES, PAPETIERS—
Fournitures de Bureau.
1611 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

F. ED. MELOCHE *

Ancien élève de M. N. BOURASSA,
professeur à l'École des Arts
ARTISTE - PEINTRE,
Décorations d'édifices publics: religieux et civils.
Résidence: 43 rue des Allemands.
Ateliers: 7 RUE STE-JULIE.

ARCHAMBAULT *

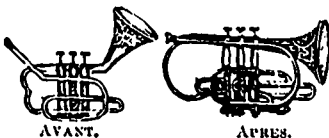
—Photographie Artistique—
1662 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
Spécialité de portraits grandeur nature au pastel
et crayon.

Drs. MATHIEU ET BERNIER
CHIRURGIENS-DENTISTES
112 CHAMP-DE-MARS,
MONTREAL.

Extraction de dents sans douleur au moyen des
procédés les plus perfectionnés.

J. V. THEORET
AGENT D'ASSURANCE
FEU, VIE ET ACCIDENTS.

ARGENT PRÊTÉ SUR IMMEUBLES.
PROPRIÉTÉS À VENDRE
349—RUE DELISLE—349
MONTREAL.



GEORGE VIOLETTI
Fabricant et Importateur
D'Instruments de Musique
Harpes à vendre et réparations de toutes sortes.
635 rue Notre-Dame, - MONTREAL.

ALCIBIADE BEIQUE,
Organiste de Notre-Dame,
Professeur de PIANO et d'ORGUE,
39a rue St. Denis, MONTREAL.

TRADUCTIONS de l'anglais en français, et du
français en anglais; réductions de pétitions,
soumissions, rapports, etc., etc., corrections
d'épreuves, etc., etc.

Les personnes qui seraient dans le cas de faire faire des travaux de ce
genre sont priées de s'adresser par lettre à la

Boîte 324, Bureau de Poste,

MONTREAL, QUE.

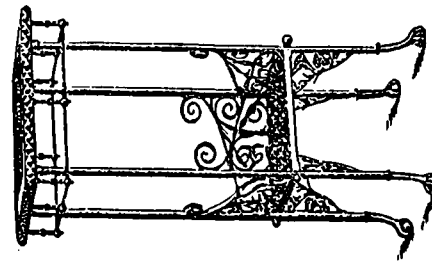
RENAUD, KING & PATTERSON

652 RUE CRAIG,

FABRICANTS DE

Meubles de Fantaisie et de Gout.

Meubles de toutes sortes
faits sur commandes, aussi en
main un immense stock de meu-
bles de toutes sortes à des prix
très modérés.



EDITEUR ET **EDMOND HARDY** IMPORTATEUR

Musique en feuilles, Partitions, Recueils de Melodies et Chansons.
1615 Rue Notre-Dame, - MONTREAL.

NOUVEAUTES MUSICALES,

MUSIQUE VOCALE.

Valse des Papillons (Vandergeton) ... 60 cts.
La môme à deux voix " ... 60 "
Santago. Valse espagnole, (Corbin) pour
soprano et ténor ... 60 "
Poème des Souvenirs, recueil de 10 folies
mélodies pour chant et piano par E.
Weller ... \$1.00

MUSIQUE POUR PIANO.

Au Ronet, (Godard) ... 60 cts
Les Vols de la Cathédrale, Fantaisie
(Frisquo) ... 60 "
Valse du Ballet Michel Strogoff (Gro-
giant) ... 50 "
Kossignol et Pauvette, mazurka de con-
cert, (Lahayo) ... 75 "

En vente chez EDMOND HARDY, marchand et importateur de Musique et d'instruments. Seul
agent au Canada pour la célèbre maison Mahillon de Londres et Bruxelles. 1615, N.-Dame, Montréal.

LA LOTERIE DE LA PROVINCE DE QUEBEC
AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATURE

Tirages 3 et 17 FEVRIER, 1892

3134 LOTS
VALANT \$52,740.00

GROS LOTS
VALANT \$15,000.00

Le Billet - - - - \$1.00
11 Billets pour - - - \$10.00

↳ Demandez les circulaires.

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Lot valant	\$15,000.00	\$15,000.00
" "	5,000.00	5,000.00
" "	2,500.00	2,500.00
1 " "	1,250.00	1,250.00
2 Lots "	500.00	1,000.00
5 " "	250.00	1,250.00
25 " "	50.00	1,250.00
100 " "	25.00	2,500.00
200 " "	15.00	3,000.00
500 " "	10.00	5,000.00

LOTS APPROXIMATIFS

100 Lots valant	\$25.00	\$2,500.00
100 " "	15.00	1,500.00
100 " "	10.00	1,000.00
999 " "	5.00	4,995.00
999 " "	5.00	4,995.00

Lots valant.....\$52,740.00

S. E. LEFÈVRE, Gerant,
81, rue St-Jacques, Montréal, Canada